

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 29 janvier 2024 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Laurent LAUVAUX, Conseillers Communaux.

Objet n°20 - Question orale de Monsieur le Conseiller Yves Guévar relative à la RN533 entre Henripont et Ronquières

L'assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Yves Guévar relative à la RN533 entre Henripont et Ronquières.

Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Directeur Général, Mesdames, Messieurs les Echevins et Présidente du CPAS, Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

Faisant suite à la question orale de ma collègue Christiane Ophals sur l'état de l'éclairage avenue du Marouset, lors du dernier conseil communal, nous avons été interpellés par des habitants d'Henripont et de Ronquières sur l'état très très dégradé du revêtement bitumé et des accotements de la RN533 entre les 2 villages. Les nids de poule présents en grand nombre se sont agrandis après le dernier dégel. Il y a urgence !

Mais depuis peu, des travaux sont en cours sur une centaine de mètres, à la sortie d'Henripont sur la droite... mais ne semblent concerner que l'accotement.

- Pouvez-vous confirmer ?
- Etes-vous au courant ?
- Est-ce que la totalité du tronçon est concernée ? Uniquement les accotements ou sur la totalité du revêtement ?
- Si pas, lors de vos rencontres avec le SPW, qu'est-il envisagé pour ce tronçon problématique et dans quel délai ?

Il y a également un gros problème d'éclairage puisque 4 points lumineux sur 5 ne fonctionnent plus et que malgré des appels à Ores, rien ne se passe... De plus, ces éclairages sont de très anciennes générations avec leur lumière orange. Cette problématique se poursuit à l'entrée du village de Ronquières, heureusement que l'éclairage du passage pour piétons de l'école fonctionne bien. Je pense que le problème est plus important qu'il n'y paraît...

- Pouvez-vous faire pression sur Ores pour régler ce point urgent pour la sécurité routière ?

Pour les villageois d'Henripont et de Ronquières, merci.

Monsieur l'Echevin André-Paul COPPENS répond à la question.

Avec l'aide de mon collègue Echevin de la mobilité Léandre Huart, nous avons questionné le SPW.

La région (SPW) a en effet pris en charge la réfection de l'accotement à la sortie d'Henripont.

La N533 n'étant pas contrebutée, il n'était pas possible de faire des réparations à cet endroit. Donc, le SPW a opté pour des travaux plus lourds et plus pérennes.

Cependant, le SPW nous annonce qu'il ne travaillera que sur cette portion la plus problématique actuellement.

Il n'y a donc à ce stade aucune réfection totale programmée pour la N533 !

Ni sur la N532, N6, etc. comme expliqué lors de la dernière interpellation de la conseillère Christiane Ophals.

Toutefois, nous ne lâchons pas la pression auprès du SPW !

La gestion et la réparation de l'éclairage public relèvent du gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité ORES. Nous comprenons la frustration de certains citoyens face à la persistance de certains problèmes d'éclairage.

Cependant, selon nos dernières informations émanant de la direction d'Ores, le nombre accru de pannes et dysfonctionnements observés depuis octobre est anormal (déjà expliqué lors d'un précédent CC). Après analyse de ces anomalies, Ores exclut un problème de fiabilité du matériel et de leur méthode de travail.

Il semble que, par un effet rebond, les signalements soient plus nombreux cette fin d'année (comparativement aux autres années) en raison de, je cite, « l'acceptation inconsciente d'un fonctionnement dégradé de l'éclairage public (EP) durant les périodes estivales », c'est-à-dire depuis la mise en place de l'extinction de l'EP (de 00h00 à 05h00).

Par corollaire, les signalements des pannes semblent être introduits plus tardivement et plus massivement qu'auparavant.

En effet, on peut constater un délai d'intervention plus long des équipes d'Ores suite aux phénomènes climatiques, qui a fortement sollicité les ressources du gestionnaire de réseau.

Cependant, ils assurent qu'ils font de leur mieux pour réduire ces délais et intégrer nos priorités dans leurs planifications.

Concernant les synergies avec Ores : La Ville de Braine-le-Comte entretient des liens étroits avec le gestionnaire de réseau ORES. Aussi bien le Bourgmestre, l'Echevin Léandre Huart, le service travaux et votre serviteur, sommes en contact permanent avec eux pour communiquer les problèmes signalés par les citoyens et assurer un suivi efficace.

Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR utilise son droit de réplique.

Merci beaucoup je sais que vous mettez un maximum de pression mais cette route demande la vigilance.